COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

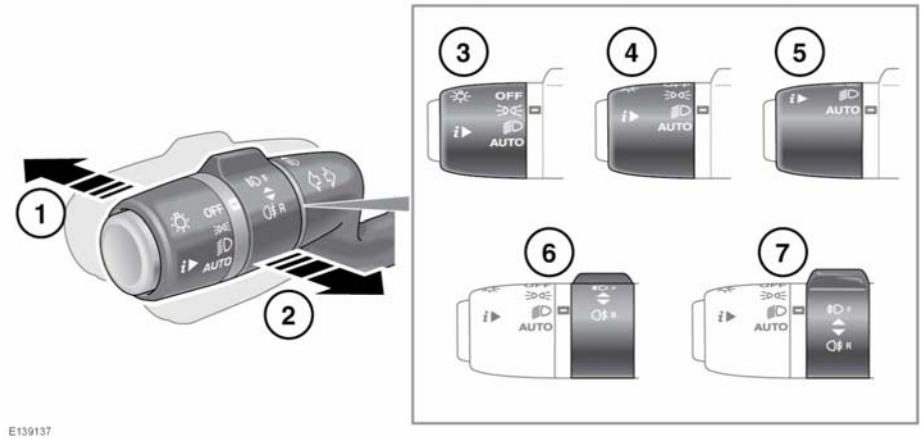

1. Lorsque les phares sont allumés, poussez la commande en l'éloignant de la colonne de direction pour activer les feux de route. Le témoin s'allume. Voir page **37, FEUX DE ROUTE (BLEU)**.

   Remarque : *n'utilisez pas les feux de route lorsque vous risquez de distraire ou aveugler les autres usagers.*

2. Tirez la commande vers la colonne de direction et relâchez-la pour effectuer un appel de phare. Les feux de route restent allumés tant que vous maintenez le commutateur dans cette position.
3. Feux de position.
4. Phares.
5. **AUTO** : lorsque l'éclairage automatique est activé, les feux de position, les feux de position arrière, les feux de croisement et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement dès que la luminosité ambiante décroît, si le contact est établi. La temporisation d'extinction des phares et les essuie-glaces automatiques peuvent également être activés.

   Remarque : *si le niveau de lumière extérieure est bas, du fait des conditions météo, les phares automatiques peuvent être également activés.*

6. Feux de brouillard arrière : Fonctionnent uniquement lorsque les feux de position, les phares ou l'éclairage automatique sont sélectionnés. Tournez la mollette vers la colonne de direction, puis relâchez-la. Le témoin s'allume. Voir page **37, FEUX ARRIÈRE DE BROUILLARD (AMBRE)**.